Image not found or type unknown

Vente sur saisie immobilière

Par **labarchede**, le **10/08/2017** à **12:06**

Ma maison a été vendue à l'amiable suite à une saisie immobilière. La vente a été validée par le tribunal le 13 juillet dernier.
L'avocat du Crédit foncier peut il faire appel de cette décision.Si oui, dans quels délais?

les conditions générales du site indiquent que les messages doivent comporter des formules de politesse !

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés